



COLLECTIVITÉS

L'ARBRE DE PAYS ET LA HAIE CHAMPÊTRE, *des infrastructures au service de votre territoire.*



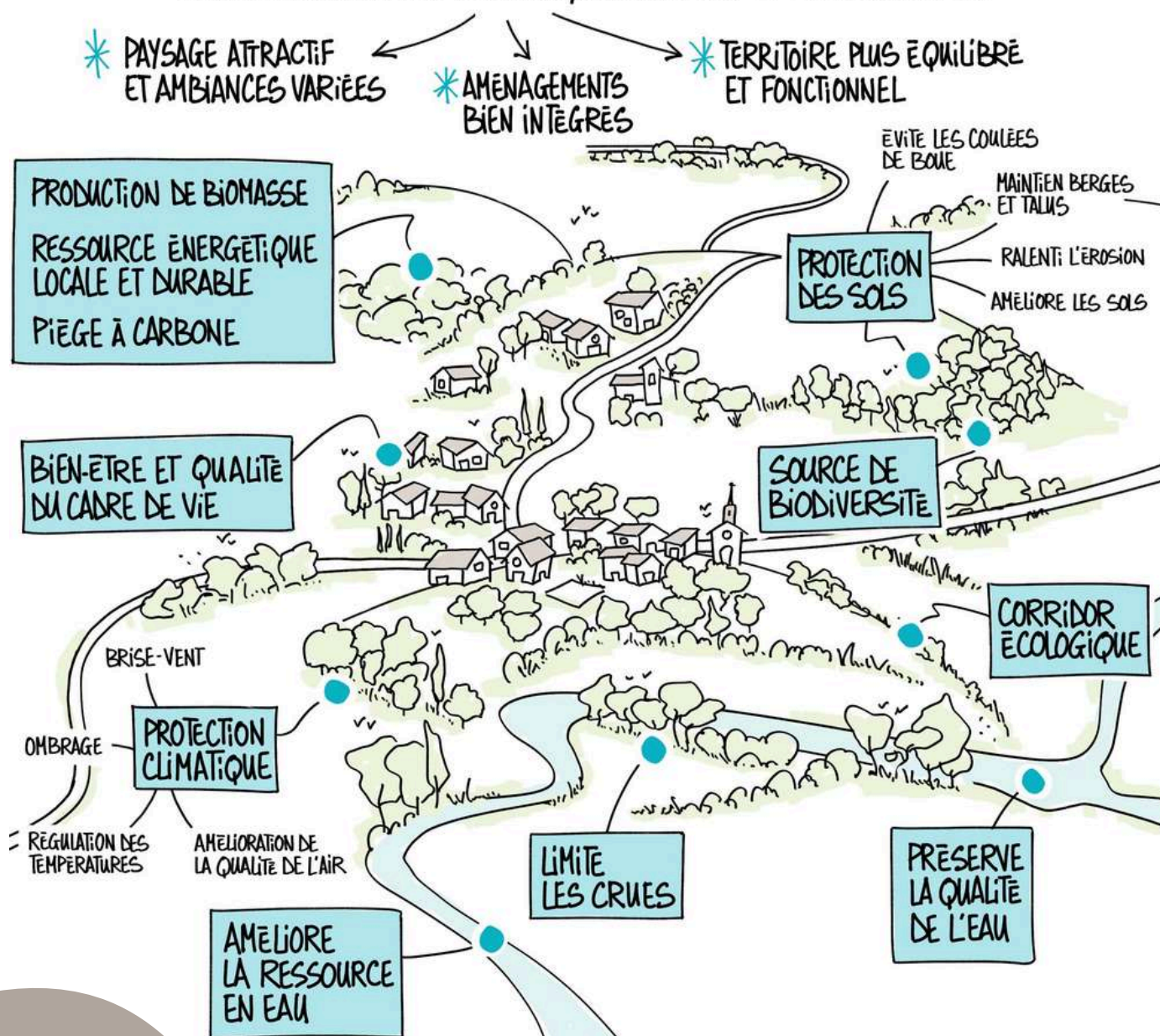
POURQUOI L'ARBRE ET LA HAIE ?

LES ARBRES CHAMPÊTRES SONT DES ESSENCES LOCALES, ADAPTÉES AU CLIMAT ET AU SOL DU TERROIR.

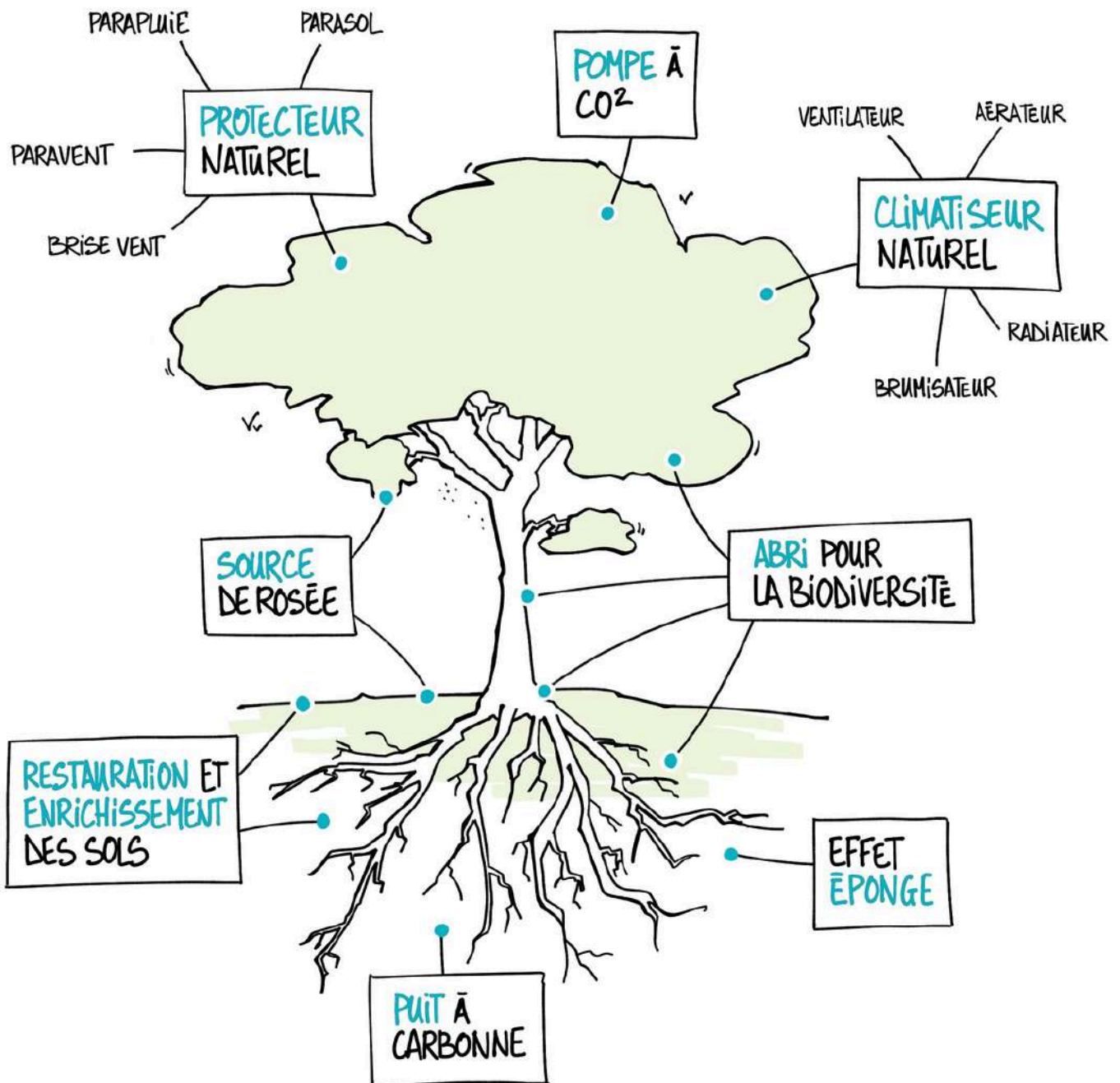
Ces écosystèmes jouent un rôle vital pour la **santé des sols agricoles**. Ils **améliorent la qualité de l'eau**, en limitant le ruissellement et l'érosion. Ils contribuent également à l'**adaptation au changement climatique**, sont cruciaux pour la biodiversité, et participent à la beauté de nos paysages.

L'ARBRE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

... UNE DIVERSITÉ DE FORMES, D'ADAPTATION ET DE FONCTIONS ...



L'ARBRE EST AU COEUR DES SOLUTIONS CLIMAT !



Multifonctionnels, leurs bienfaits sont au service des tous et toutes et à la croisée de nombreux enjeux : **agriculture, eau, climat, biodiversité, environnement, cadre de vie, lien social**... ils sont donc au service de l'intérêt général.

ATOUTS INDÉNIABLES POUR LES TERRITOIRES, LES ARBRES CHAMPÊTRES SONT DES ACTEURS DU PAYSAGE ET APPORTENT DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE.

CONSTAT N°1

LE MEILLEUR MOMENT POUR PLANTER UN ARBRE ÉTAIT IL Y A VINGT ANS. LE DEUXIÈME MEILLEUR MOMENT EST MAINTENANT !



Planter est un geste technique qui nécessite une expertise : loin d'un élément de communication, il s'agit d'un engagement de long terme pour garantir la mise en œuvre. L'impact durable et les résultats positifs de chaque plantation sont garantis par : l'accompagnement personnalisé, le matériel végétal utilisé et le suivi dans le temps.

NOTRE RÉPONSE

ACCOMPAGNER CHAQUE PROJET PAR UN SOUTIEN TECHNIQUE ET HUMAIN PERSONNALISÉ, ALLIANT MATÉRIAUX DURABLES ET PLANTS LOCAUX POUR GARANTIR SA PÉRENNITÉ AU SERVICE DE TOUS.

1 POUR TOUS LES PUBLICS

Agriculteurs et agricultrices, personnes privées, collectivités, entreprises, établissements scolaires, associations... Tous les gestionnaires sont concernés et chaque projet est pertinent pour une trame arborée dense et fonctionnelle sur le territoire.

2 DES VÉGÉTAUX LOCAUX

Issus du territoire, les jeunes plants évoluent déjà génétiquement pour anticiper le réchauffement climatique : nos arbres indigènes et patrimoniaux sont essentiels pour l'adaptation au changement climatique.



3 SUIVRE ET INSCRIRE LES PROJETS DANS LA DURÉE

Chaque projet est suivi afin d'accompagner la gestion suite à la plantation, de certifier et d'évaluer la bonne reprise des plants et la durabilité des plantations.



CONSTAT N°2

23 500 KM DE HAIE DISPARAISSENT CHAQUE ANNÉE EN FRANCE POUR 3 000 KM PLANTÉS. PLANTER NE SUFFIT PAS : PRÉSERVER, RÉGÉNÉRER ET ACCOMPAGNER LA GESTION DURABLE DE L'EXISTANT EST PRIMORDIAL.

Les haies et les arbres sont souvent vus comme une contrainte par les gestionnaires. **Il faut changer de focale pour valoriser ces écosystèmes et leurs nombreux atouts**, tout en outillant les acteurs par un appui technique concret sur les gestes de préservation et de gestion durable.



NOTRE RÉPONSE

DÉVELOPPER DES OUTILS ET ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES POUR ENTREtenir, PRÉSERVER, GÉRER DURABLEMENT ET VALORISER LES HAIES ET LES ARBRES EXISTANTS.

1

ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES

Recenser et inventorier l'existant, sensibiliser les gestionnaires aux avantages de la gestion durable, de valorisation et de la Régénération Naturelle Assistée (voirie, réseaux d'énergie...)

2

FORMER LES ÉQUIPES TECHNIQUES

Conseiller et former les équipes (espaces verts, voirie, urbanisme, prestataires) à la planification et aux actions de gestion durable et de valorisation du linéaire existant.

3

DÉCOUVRIR LES POTENTIELS DE VALORISATION

Promouvoir les haies comme des solutions fondées sur la nature en soulignant leurs bénéfices économiques (bois énergie broyat, litière plaquette, ressources fourragères) et autres services écosystémiques. L'objectif est de susciter l'envie d'une gestion durable et pérenne, grâce à une valorisation ajustée aux attentes de chaque porteur de projet.

CONSTAT N°3

L'ARBRE N'EST PAS UN OBJET ISOLÉ : IL DOIT ÊTRE PENSÉ COLLECTIVEMENT, POUR LE BIEN COMMUN, AU SEIN D'UN RÉSEAU ET À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE.



L'arbre n'est pas un objet esseulé sur une parcelle, mais le rouage d'un système complexe aux multiples (co)bénefices : **cycle de l'eau, biodiversité, agronomie, lutte contre l'érosion ou régulation du climat**. Il est également un marqueur social et historique fort. Ces nombreux impacts bénéfiques imposent de **penser l'arbre de pays à l'échelle d'un territoire cohérent**.

NOTRE RÉPONSE

ACCOMPAGNER DES DIAGNOSTICS PARTAGÉS ET L'ÉMERGENCE DE RÉPONSES COLLECTIVES ET POLITIQUES POUR REMETTRE L'ARBRE AU CŒUR DU PAYSAGE ET DU TERRITOIRE

- 1 DIAGNOSTICS PARTAGÉS DU PATRIMOINE ARBORÉ**
Co-construire des diagnostics partagés pour identifier les zones à enjeux et les intérêts de l'arbre sur un territoire, grâce à une cartographie dédiée et à l'animation d'un dialogue multi-partenarial.
- 2 INTÉGRER L'ARBRE AUX PROJETS TERRITORIAUX**
Promouvoir et représenter l'arbre pour l'intégrer au cœur des politiques publiques locales, des documents cadres et des projets d'aménagement, en assurant une approche multiscale de sa place dans le développement territorial.
- 3 ACCOMPAGNER LES AMÉNAGEURS TERRITORIAUX**
Conseiller et soutenir les structures et prescripteurs locaux dans leur appréhension du végétal comme une solution et un outil, notamment les collectivités, les syndicats de rivières et autres organismes qui pensent et aménagent le territoire.





CONSTAT N°4

PRÉSERVER C'EST D'ABORD INFORMER, VULGARISER ET SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS À CES ÉCOSYSTÈMES FRAGILES ET MÉCONNUS.

Composante essentielle de nos paysages, l'arbre reste pourtant méconnu et trop souvent perçu sous un angle négatif. **Cette vision de l'arbre comme contrainte découle d'une méconnaissance de son fonctionnement biologique et de ses multiples atouts**, tant pour les territoires que pour les activités humaines et la biodiversité.



NOTRE RÉPONSE

INFORMER, SENSIBILISER ET DONNER À VOIR TOUS LES SERVICES RENDUS PAR L'ARBRE DE PAYS. FAVORISER UNE PERCEPTION POSITIVE ET DURABLE DES ARBRES ET DES HAIES CHAMPÊTRES PAR TOUS ET TOUTES.



1

INFORMER LES ACTEURS TECHNIQUES

Informers les publics professionnels et techniques sur les co-bénéfices et solutions que peuvent apporter les arbres en facilitant le partage entre pairs dans une approche neutre, scientifique et technique.

2

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Sensibiliser largement le grand public et favoriser l'aller-vers pour mobiliser et rapprocher les citoyens et citoyennes de la trame arborée, des essences locales et de leurs multiples atouts.

3

SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC

Sensibiliser les jeunes citoyens et citoyennes de demain au fonctionnement végétal afin d'opérer une transformation profonde et durable du regard porté sur les arbres.

INTÉGRER L'ARBRE CHAMPÊTRE DANS SON PROJET DE TERRITOIRE

VÉRITABLE LEVIER D'ATTRACTIVITÉ, L'ARBRE CHAMPÊTRE REND LES TERRITOIRES PLUS HABITABLES ET DURABLES. C'EST UN ALLIÉ PRÉCIEUX FACE À LA MULTIPLICATION DES ALÉAS CLIMATIQUES, AINSI QU'UN MARQUEUR ESSENTIEL DE NOS PAYSAGES ET DE LEUR HISTOIRE.



Un arbre bien placé n'est pas une simple dépense décorative, mais un investissement de long terme. Au même titre qu'un réseau d'eau, qu'une voirie ou qu'un équipement public, la trame arborée d'une commune constitue une infrastructure d'intérêt général. Une fois dégradée, elle met des décennies à se reconstruire.

L'Association Campagnes Vivantes 82 vous accompagne pour réaliser l'état des lieux de ce patrimoine essentiel. En croisant cet inventaire avec vos enjeux territoriaux (eau, aménagement, sols, cadre de vie...), nous planifions ensemble **des actions concrètes pour réduire la vulnérabilité de votre territoire et limiter les coûts de demain.** Ces actions gagnent en cohérence et en efficacité lors d'une coordination étroite avec les acteurs locaux (services techniques, syndicats de rivière, CAUE...).

DÈS LA PHASE DE CONCEPTION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

En lien avec le bureau d'études ou paysagiste, l'association apporte son expertise sur le choix des essences champêtres, leur disposition et leur densité. Des préconisations de gestion durable peuvent être formulées dès cette étape pour anticiper l'évolution de l'aménagement. *Note : la maîtrise d'œuvre et la conception finale restent du ressort du bureau d'études ; l'association fournit uniquement des jeunes plants d'arbres et d'arbustes champêtres.*

INTÉGRATION DANS LA PLANIFICATION LOCALE

L'Association Campagnes Vivantes 82 vous accompagne pour inscrire l'arbre au cœur de vos documents d'urbanisme (PLU(i), SCoT, PCAET). Dès la phase de diagnostic, nous réalisons l'inventaire de votre trame arborée tout en sensibilisant les élus à ses enjeux stratégiques. L'association vous conseille également pour transcrire ces données dans vos cadres réglementaires.

**L'ASSOCIATION
CAMPAGNES VIVANTES 82
VOUS PROPOSE PLUSIEURS
AXES D'INTERVENTIONS**

PLANTEM page 10

**POUR ACCOMPAGNER LES PLANTATIONS
RÉALISÉES PAR LA COLLECTIVITÉ**

COMMUNE'HAIES page 11

**POUR ENGOURAGER LES PLANTATIONS SUR LE
TERRITOIRE DE VOTRE COLLECTIVITÉ**

PARTENARIAT page 12

**POUR METTRE EN ŒUVRE UN ENSEMBLE
D' ACTIONS SUR VOTRE TERRITOIRE**

PLANTEM

NOTRE PROGRAMME PHARE POUR ACCOMPAGNER LES PLANTATIONS RÉALISÉES PAR LA COLLECTIVITÉ.



VÉGÉTAL
local

Sud-Ouest

PLANTEM (“plantons” en Occitan) est un programme complet d’accompagnement à la plantation qui s’adresse à tous les publics, dont les collectivités. La plantation des essences champêtres et locales peut prendre la forme de haies, d’alignements ou de bosquets. Il est également possible de laisser pousser des espaces en Régénération Naturelle Assistée.

Les arbres de pays et haies champêtres favorisent l’ombrage, accompagnent les cheminements doux, limitent les coulées de boue ou tout simplement offrent un cadre de vie agréable.

- **Accompagnement personnalisé** : une équipe expérimentée vous conseille à chaque étape.
- **Une plantation financée** : une partie des coûts est prise en charge grâce au soutien de la Région Occitanie, de l’Agence de l’Eau Adour-Garonne, du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, du Fonds pour l’Arbre et de la Fédération Départementale des Chasseurs 82.
- **Qualité** : les jeunes plants sont sélectionnés pour leur rusticité et leur adaptation au climat local. La majorité est certifiée Végétal Local, garantissant leur provenance du sud-ouest.
- **Adaptation** : le projet est conçu en collaboration avec les services techniques afin de l’adapter aux moyens humains et matériels à disposition de votre collectivité



Depuis 2022, la commune d’Escatalens porte des projets de plantation afin d’arborer davantage ses paysages. Grâce à une bonne coordination avec les élus et les services techniques, près de 715 arbres et arbustes ont été plantés en l’espace de deux ans.

Depuis 2019, la commune de Montech multiplie les plantations pour offrir un cadre de vie privilégié, notamment au camping municipal et aux abords des écoles. Au total, 1 116 arbres et arbustes champêtres ont été plantés par les services techniques et/ou les écoliers eux-mêmes !



COMMUNE'HAIES

ENCOURAGER ET SOUTENIR LES PLANTATIONS RÉALISÉES PAR VOS ADMINISTRÉS ET ADMINISTRÉES.

Le programme **Commune'haies** permet aux collectivités d'encourager les plantations champêtres sur leur territoire. Il s'adresse à toutes les collectivités quelque soit leur taille. C'est un levier d'action simple pour répondre aux enjeux des territoires.

La collectivité apporte une subvention complémentaire pour réduire le coût de la plantation de projets sur son territoire, et permettre l'implantation en moyenne d'un millier d'arbres et d'arbustes par an. L'engagement est encadré par une convention annuelle entre l'association et la collectivité. Les critères d'attribution de l'aide aux projets de plantation sont discutés ensemble et permettent de **cibler précisément les besoins du territoire** (lutte contre l'érosion, paysage, corridors écologiques...).



- **Une collectivité engagée** : par son soutien au programme Commune'haies, la collectivité agit pour l'amélioration du cadre de vie de son territoire et pour l'environnement.
- **Une haie financée pour les habitants et habitantes** : le reste à charge par arbre ou arbuste planté est réduit, encourageant les plantations.
- **Une plantation facilitée** : un partenariat local avec l'association communale de chasse agréée (ACCA) peut être envisagé pour aider à la réalisation de la plantation lors de chantiers participatifs ou du travail du sol.

Depuis 2022, la Communauté de Communes de Grand Sud Tarn-et-Garonne est engagée via son Plan Climat dans le programme Commune'haies. Elle a ainsi soutenu sur son territoire la plantation de 3 660 arbres par 20 planteuses et planteurs pour un total de 9 000 €. L'équivalent à planter sur des terrains de la collectivité aurait été plus difficile à mettre en œuvre. Ce soutien est souvent un des éléments déclencheurs pour démarrer les projets de plantation.



Saint-Beauzeil, commune d'une centaine d'habitants, soutient également depuis 2023 la plantation d'arbres et d'arbustes champêtres au travers du programme Commune'haies. 1835 arbres et arbustes ont été plantés par 5 porteurs et porteuses de projets, représentant un soutien de 4 420 €.



PARTENARIAT

UN PLAN D'ACTION PLURIANNUEL POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE VOTRE COLLECTIVITÉ.




L'Association Campagnes Vivantes 82 accompagne la collectivité pour identifier les besoins et les enjeux sur son territoire vis-à-vis de l'arbre champêtre sous toutes ses formes.

Une convention pluriannuelle de partenariat est signée entre la collectivité et l'association permettant d'**engager chaque année un plan d'actions**. Celui-ci vise à préserver et améliorer le patrimoine arboré du territoire, sensibiliser les différents acteurs et valoriser les projets.

Ce partenariat se concrétise par la mobilisation de notre expertise technique pour **la plantation et la gestion des éléments arborés, la réalisation d'ateliers et d'actions de sensibilisation** (services techniques, scolaires et grand public) ainsi que par **des actions de communication** (organisation de réunions publiques, rédaction de contenu).

L'association vous accompagne et vous conseille également pour réaliser un **diagnostic du patrimoine arboré et inscrire l'arbre de pays dans les documents cadres**.



Dans le cadre de son Plan alimentaire territorial (2024-2026), la Communauté de Communes du Pays de Lafrançaise soutient des actions de sensibilisation : organisation d'un ciné-débat sur les impacts du changement climatique sur l'agriculture, balades champêtres, animations auprès des périscolaires sur les haies champêtres. C'est près de 150 adultes et enfants qui ont été sensibilisés.

Le saviez-vous ?

Depuis 2015, la circulaire Valls encadre les partenariats entre collectivités et associations. Ce cadre réglementaire permet à Campagnes Vivantes 82 de bénéficier de subventions publiques pour financer ses actions. Ces aides sont versées par la collectivité au prorata des projets réalisés, garantissant ainsi un soutien transparent et efficace à l'intérêt général.





CALENDRIER DES ACCOMPAGNEMENTS



Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
Adhérez à l'association (première action indispensable)														
<u>PLANTEM</u>														
Concevons ensemble votre projet														
Préparez votre sol														
Remise des plants et des fournitures														
Réalisez votre plantation														
Entretenez vos plantations et bénéficiez d'un suivi pendant 2 ans (visite de suivi, jusqu'à 8% de regarnis gratuits)														
<u>COMMUNE'HAIES</u>														
Décidons ensemble de l'objectif de linéaire financé														
Communiquez sur le programme														
Vos administrés et administrés suivent le programme PLANTEM avec notre accompagnement														
<u>PARTENARIAT</u>														
Décidons ensemble des actions de l'année														
Ensemble, mettons en oeuvre les actions à mener														



ASSO.
CAMPAGNES
VIVANTES 82

QUI SOMMES NOUS ?

ASSOCIATION CAMPAGNES VIVANTES 82



Depuis 1992, l'Association Campagnes Vivantes 82 est l'association de référence pour l'arbre et la haie champêtres en Tarn-et-Garonne.

Elle accompagne et conseille les agriculteurs et agricultrices, les personnes privées, les collectivités, les entreprises, les établissements scolaires et les associations dans la **plantation et la gestion durable d'arbres, de haies, d'alignements et de bosquets champêtres**. Chaque année, elle permet ainsi la plantation de dizaines de milliers d'arbres et d'arbustes champêtres à travers tout le département.



Elle sensibilise également une diversité de publics à l'**importance des services écosystémiques rendus par l'arbre champêtre**. Ces écosystèmes jouent un rôle vital pour la santé des sols agricoles. Ils améliorent la qualité de l'eau et limitent le ruissellement. Ils contribuent également à l'adaptation au changement climatique, sont cruciaux pour la biodiversité, et participent à la beauté de nos paysages.



570
km de haies
accompagnées
depuis 1992



25033
arbres et
arbustes
plantés
en 2025



350
adhérent.e.s
en moyenne chaque
année



34
collectivités
engagées à nos
côtés

FOIRE AUX QUESTIONS

EST-CE QUE L'ASSOCIATION CAMPAGNES VIVANTES 82 VIENT PLANTER LES ARBUSTES ET LES ARBRES ?

Notre équipe salariée vous accompagne dans la conception de votre projet de plantation et/ou de gestion d'arbres et de haies champêtres. La préparation du terrain et la plantation sont confiées à vos équipes techniques ou aux prestataires de votre choix, avec application de nos préconisations. Nous pouvons également encadrer et animer un chantier participatif (scolaire ou citoyen) pour réaliser la plantation.

QUELLES ESSENCES L'ASSOCIATION FOURNIT-ELLE ET QUAND ?

L'Association Campagnes Vivantes propose une palette végétale de plus de 60 essences d'arbres et d'arbustes champêtres et locales, parfaitement adaptées au climat et aux sols du Sud-Ouest. La majorité des jeunes plants est labellisée « Végétal Local ». Les essences sont sélectionnées sur mesure selon votre projet et la nature de votre sol. Les jeunes plants sont disponibles durant la période de repos végétatif, de décembre à février, pour garantir une reprise optimale. Les projets et les commandes se préparent en amont dès le printemps et l'automne.

APRÈS LE SUIVI N+2, L'ASSOCIATION CONTINUE-T-ELLE À SUIVRE LE PROJET DE PLANTATION ?

A votre demande et sous réserve de votre adhésion, l'Association Campagnes Vivantes 82 pourra vous accompagner lors de prestations de conseils pour la gestion des arbres et haies champêtres sur votre territoire.

L'ASSOCIATION CAMPAGNES VIVANTES 82 PROPOSE-T-ELLE UN DIAGNOSTIC SANITAIRE DES ARBRES ISOLÉS OU D'ALIGNEMENT ?

L'évaluation sanitaire des arbres isolés ou d'alignements n'entre pas dans le cadre de nos missions. Pour répondre à ce besoin, nous vous orientons vers des partenaires experts et agréés qui détiennent les compétences adéquates pour réaliser ce type de diagnostic.



ASSO.
CAMPAGNES
VIVANTES 82

Association Campagnes Vivantes 82

05 63 39 55 70 / contact@campagnesvivantes82.fr

www.campagnesvivantes82.fr / [f Association Campagnes Vivantes 82](https://www.facebook.com/Association.Campagnes.Vivantes.82)

